



1. Objet et domaine d'application

Cette procédure décrit les responsabilités et les principes pour la réalisation des prélèvements. Elle s'applique à tous les prélèvements de spécimen biologique.

2. Documents associés

Différents supports de prescription sont disponibles :

- C1-ENR-002 FEUILLE DE DEMANDE EXTERNE
- C1-ENR-007 FEUILLE DE DEMANDE EXTERNE MAISON DE LA SANTE DU MACONNAIS
- C1-ENR-008 FEUILLE DE DEMANDE : URGENCES (Bleue)
- C1-ENR-009 FEUILLE DE DEMANDE : BACTERIOLOGIE (Saumon)
- C1-ENR-010 FEUILLE DE DEMANDE : ENVOIS EXTERIEURS (Ivoire)
- C1-ENR-011 FEUILLE DE DEMANDE : ROUTINE (Blanche)
- C1-ENR-012 FEUILLE DE DEMANDE : CENTRE AMBULATOIRE (Verte)

Différents modes opératoires sont disponibles en fonction des prélèvements :

- C2-MO-001 Prise de sang
- C2-MO-005 Prélèvement pour groupage sanguin

Différents protocoles de prélèvement sont également disponibles dans le manuel de prélèvement.

3. Responsabilités

Les examens de biologie médicale sont réalisés sous la responsabilité des biologistes médicaux (*Art. L. 6211-7 et 6211-15 ordonnance*).

L'engagement à respecter les exigences du manuel de prélèvement est contractualisé avec la direction des soins de l'établissement et les services de soins.

Le directeur de l'établissement veille à leur application.

Les responsabilités s'appuient sur les règles de fonctionnement définies en concertation entre les secteurs d'activités cliniques et le laboratoire de biologie médicale (cf. Manuel de certification HAS V2010 Juin 2009).

Les personnels soignants s'engagent à respecter les exigences du laboratoire, spécifiées dans le manuel de prélèvement réalisé et mis à jour par le laboratoire.

Le tableau suivant définit les habilitations pour les différents types de prélèvements au CH de Mâcon :

Préleveur Prélèvement	Technicien de laboratoire ⓘ	Infirmier	Pharmacien Biologiste	Médecin	Sage Femme
Prélèvements artériels - Gazométrie		✓		✓	✓
Prélèvements sanguins veineux et capillaires à domicile (HAD), au lit du patient, au centre de prélèvements...	✓	✓	✓	✓	✓
Tests dynamiques : * Avec injection		✓		✓	✓
* Sans injection	✓	✓	✓	✓	✓
Sondage pour prélèvement urinaire chez la femme		✓		✓	✓
Sondage pour prélèvement urinaire chez l'homme		✓		✓	
Myélogrammes au sein de l'établissement de santé				✓	
LCR				✓	



Préleveur Prélèvement	Technicien de laboratoire ①	Infirmier	Pharmacien Biologiste	Médecin	Sage Femme
Sang de cordon				✓	✓
Liquide amniotique				✓	
Prélèvements gynécologique avec mise en place d'un spéculum			✓	✓	✓
Prélèvement urétral chez l'homme			✓	✓	
Prélèvements bactériologiques : ECBU, pus, hémocultures, coprocultures, peau, phanères, oculaires, ORL, expectorations	✓	✓	✓	✓	✓
Prélèvements bactériologiques : LBA, biopsies, pièces opératoires, collections fermées, liquides de ponction				✓	
Prélèvements bactériologiques : cathéters, drains		✓	✓	✓	✓
Prélèvements périnataux				✓	✓

① Technicien disposant du certificat de capacité de prélèvement + l'AFGSU - Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence - de niveau II

Remarque : depuis le 26/03/2018, les prélèvements ne sont plus effectués au laboratoire par les techniciens mais au Centre ambulatoire du mâconnais (CAM) par des IDE.

4. Déroulement de l'activité

4.1.Principe

Préparation : Au préalable, le patient est informé des besoins / exigences du laboratoire concernant les conditions de réalisation lors du prélèvement (jeûne, repos, régime, prise de médicaments...) par les unités de soins (cf manuel de prélèvement).

Réalisation : Le préleveur rassure le patient et l'informe sur les conditions de prélèvement. Le prélèvement est réalisé en fonction des examens demandés en suivant le mode opératoire correspondant au type de prélèvement et en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

Règles d'identification :

L'échantillon doit être identifié par :

- le nom
- le prénom
- la date de naissance
- le sexe du patient
- le nom de naissance pour l'immunohématologie.

Cette identification est réalisée par la personne effectuant le prélèvement et sur tous les récipients, en vérifiant l'identité auprès du patient, en lui demandant de formuler son nom, et/ou en vérifiant la concordance avec l'identité figurant sur la demande.

Les renseignements utiles à la bonne interprétation des résultats sont demandés par le préleveur et reportés sur le formulaire de demande chaque fois que nécessaire.

L'identité du préleveur, sa qualification (IDE, Médecin, etc.) ainsi que l'heure du prélèvement doivent être renseignés.

4.2.Les prélèvements

Dans les services, les prélèvements sont réalisés au lit du patient ou dans des salles de prélèvements dédiées à cette activité. Chaque lieu de prélèvement est adapté aux règles de confidentialité, d'hygiène, de sécurité et de confort.



4.3. Le matériel

Le matériel et les conditions de prélèvement sont conformes aux recommandations communiquées par le laboratoire.
Les modalités d'approvisionnement sont définies avec les services et/ou structures externes (voir contrat correspondant).

Pour consulter les types de supports de prélèvement (hors sang) fournis par le laboratoire, voir : C2-INST-034 Supports de prélèvement fournis par LBM CH Mâcon (hors sang).

Les commandes de matériels des services du centre hospitalier se feront via le formulaire K2-ENR-004 Commande de laboratoire.
Les commandes des structures externes se feront via le formulaire K2-ENR-008 Commande de laboratoire pour structure externe.

4.4. Difficultés liées au prélèvement

Les responsables du laboratoire informent les préleveurs des conséquences résultant d'un prélèvement difficile ou du non-respect des modalités de prélèvement préconisées, sur la qualité des résultats d'examens.

En cas de difficulté de prélèvement, une information doit être transmise au laboratoire.

5. Classement et archivage

La gestion du classement et de l'archivage des documents est décrite dans la procédure I2-PROC-002.